Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 064-200087492-20260617-DEL26_2026-DE

Séance du Comité Syndical du SMEP de la région de Jurançon du 17 juin 2026

Le 17 juin 2026, à 18 heures 00, le Comité du Syndicat Mixte de l'Eau Potable de la région de Jurançon s'est réuni dans les locaux du SMEP à Jurançon, sur convocation de Monsieur le Président, publiée le 10 juin 2026 et transmise par voie électronique le 10 juin 2026, et sous la présence de ce dernier.

PRESENTS : M. BERNOS Michel (CAPBP), M. BILLE Michel (CAPBP), M. BIZIÈRE Valéry (CAPBP), M. BLONDE Pascal (CAPBP), M. CAMY Gilles (CCPN), M. CANTON Marc (CCPN), Mme CORMY Céline (CAPBP), Mme CORMY Pauline (CAPBP), M. DAROQUE Jean-Baptiste (BUZY), M. DAVANTES Jean-Charles (MORLAAS), M. M. FALTRAUER Bernard (CAPBP), Mme HORROD Vanessa (CAPBP), Mme HOURCADE-MEDEBIELLE Véronique (CAPBP), Mme JACQUELIN-VALLÉE Laurence (CAPBP), Mme LAUGÉ Martine (CAPBP), M. LESCUDÉ Frédéric (CAPBP), Mme LARENA Catherine (CAPBP), M. LACROIX Jean-Pierre (CAPBP), Mme MARQUE Christine (CAPBP), M. MAUBOULES Patrick (CAPBP), M. OMS Bernard (CCPN), M. PATRIARCHE Nicolas (CAPBP), M. PÉLISSIÉ Dominique (CAPBP), M. PÉRÉ Gilles (CAPBP), M. POURTAU Xavier (CAPBP), M. STORDEUR Matthieu (MORLAAS), M. TOBAL Nicolas (CCPN), M. TURON Jean-Luc (CCPN), M. VILLAIN Christophe (SERRES-MORLAAS) et M. WILHELM Serge (CAPBP).

ABSENTS EXCUSES : M. ANNETTE Thierry (CAPBP, représenté par M. BILLE Michel, délégué suppléant) , M. BERTRANINE-CHANQUET Serge (LASSEUBETAT), M. CAGNA Lionel (CAPBP, représenté par Mme LARENA Catherine, déléguée suppléante), Mme JOUANINE Marie-Hélène (CAPBP - représentée par Mme CORMY Céline, déléguée suppléante), M. LABORIE Nicolas (CAPBP), M. MORA Pascal (CAPBP, représenté par M. LAROIX Jean-Pierre, délégué suppléant), M. MORLAS Claude (CAPBP), Mme PÉRÉ Karine (CAPBP, représenté par M. WILHELM Serge, délégué suppléant), M. SOUDAR Denis (CAPBP), M. ZIÉMÉ Bruno (CAPBP, représenté par Mme JACQUELIN-VALLÉE Laurence, déléguée suppléante).

ABSENTS MAIS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. BERNIARD Claude (Lasseube) a donné pouvoir à M. BERNOS Michel, M. DUMAS François (CAPBP) a donné pouvoir à M. BLONDE Pascal, Mme HAURET Guénaëlle (SERRES-MORLAAS) a donné pouvoir à M. VILLAIN Christophe, M. JACOTTIN Arnaud (CAPBP) a donné pouvoir à M. MAUBOULES Patrick et M. LANNES Jean-Pierre (CAPBP) a donné pouvoir à M. PÉRÉ Gilles.

Secrétaire de séance : M. BIZIÈRE Valéry.

Délibération n° 26-2026 – Création des Commissions de travail et désignation de leurs membres

Rapporteur : Monsieur Michel BERNOS

Monsieur le Président expose que par transposition de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises. Elles sont composées exclusivement d'élus désignés en son sein par l'organe délibérant.

Il ajoute que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'organe délibérant.

Les commissions sont convoquées par le Président du Syndicat, qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Au cours de cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Président est absent ou empêché.

Il rappelle également que la délibération n°13-2026 en date du 21 mai 2026 avait décidé la création des six commissions ci-dessous énumérées et avait fixé le nombre de membre de chaque commission à sept. Il convient ainsi de désigner les membres de chacune des six commissions.

Monsieur le Président énonce les six commissions précédemment créées, qui seront chargées d'examiner les objets suivants :

- **Commission Administration générale et finances ;**

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 064-200087492-20260617-DEL26_2026-DE

- **Commission Suivi de la Concession de service public ;**
- **Commission Travaux ;**
- **Commission Relations avec les collectivités, coopérations internationales et gestion foncière ;**
- **Commission Patrimoine ;**
- **Commission Ressource en eau, Plan d'Action Territorial (PAT) et Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE).**

Les thématiques étudiées par les différentes commissions sont les suivantes :

Commission 1 - Administration générale et finances examine les questions liées à l'administration générale et aux finances. Elle s'assure d'une vision globale et stratégique aux plans comptable, financier et budgétaire, dans le respect des exigences de bonne administration du Syndicat :

- Administration générale ;
- Finances : élaboration annuelle de la politique et de l'orientation budgétaire, détermination des budgets de fonctionnement et d'investissement, suivi de l'exécution budgétaire, rétrospectives et prospectives financières, contractualisation d'emprunts, en lien avec les commissions concernées, préparation du compte financier unique de l'exercice budgétaire précédent, pour présentation au Comité Syndical ;
- Ressources humaines.

Commission 2 – Suivi de la Concession de service public assure le suivi du contrôle du concessionnaire exercé par le Syndicat :

- Revues régulières du contrat de concession ;
- Audits financiers de la Concession que le SMEP pourrait réaliser ;
- Réunions de suivi du déroulement de la Concession et de respect des clauses contractuelles.

Commission 3 – Travaux participe :

- A la définition du programme de travaux annuel et pluriannuel du SMEP ;
- Au suivi des opérations programmées ;
- Au suivi des procédures de commande publique correspondantes.

Commission 4 – Relations avec les collectivités, coopérations internationales et gestion foncière est chargée de :

- Rencontrer régulièrement les communes et les EPCI à fiscalité propre du périmètre du SMEP ;
- Veiller à bien coordonner les interventions et projets du SMEP avec les gestionnaires de voirie et les autres concessionnaires ;
- Rencontrer les partenaires technico-financiers du Syndicat ;
- Participer au suivi du PAT et de la procédure de ZSCE ;
- Poursuivre la politique d'acquisition foncière autour du champ captant ;
- Mettre en place ou régulariser les servitudes de passage en tréfonds de canalisation d'eau potable.

Commission 5 – Patrimoine a en charge le suivi du patrimoine du Syndicat. Ils participent tout particulièrement :

- Au suivi du patrimoine du SMEP et des biens de retour confiés au Concessionnaire ;
- Au choix des opérations de renouvellement des réseaux, ou de réhabilitation/sécurisation des ouvrages ;
- Aux visites contradictoires des ouvrages concédés ;
- Au suivi et à la mise à jour du Plan Pluriannuel de Renouvellement de la Concession ;
- A la caractérisation de l'état des biens en fin de contrat de Concession ;
- Au suivi du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux, et plus spécifiquement de la partie consacrée aux ouvrages de production, de stockage et de distribution du SMEP.

Commission 6 - Ressource en eau, Plan d'Action Territorial (PAT) et Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE) gère toutes les thématiques liées à la protection et au suivi de la qualité de la nappe alluviale captée, à la qualité de l'eau produite et distribuée (définition des Aires d'Alimentation de Captages, définition et révision des périmètres de protection, analyses ARS, analyses d'autosurveillance du Concessionnaire, réseau de suivi du PAT, ...) :

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 064-200087492-20260617-DEL26_2026-DE

- Veille au bon avancement et à la bonne exécution des actions des Plan d'Actions Territorial (PAT) Gave de Pau ;
- Protection et/ou préservation de la nappe alluviale du Gave de Pau exploitée par le SMEP ;
- Suivi de la procédure de Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE) à mener sur le champ captant du SMEP ;
- Gestion du champ captant ;
- Suivi du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux.

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à la nomination des déléguées siégeant dans chaque commission.

L'Assemblée, ouï l'exposé du Président de séance et après en avoir délibéré,

PROCÈDE à la désignation des membres au sein de chaque commission de travail, comme suit :

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions et la volonté unanime de l'organe délibérant de ne pas recourir au scrutin secret, en conformité avec les dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, sont désignés au sein des commissions suivantes en appliquant le principe de représentation proportionnelle des différents groupes composant l'Assemblée :

- **Commission 1 - Administration générale et finances**

- Monsieur Nicolas PATRIARCHE
- Monsieur Nicolas TOBAL
- Monsieur Matthieu STORDEUR
- Monsieur Bernard FALTRAUER
- Madame Vanessa HORROD
- Monsieur Valéry BIZIÈRE
- Madame Martine LAUGÉ

- **Commission 2 - Suivi de la Concession de service public**

- Monsieur Arnaud JACOTTIN
- Monsieur Dominique PÉLISSIÉ
- Monsieur Nicolas PATRIARCHE
- Monsieur Nicolas TOBAL
- Monsieur Xavier POURTAU
- Madame Pauline CORMY
- Monsieur Thierry ANNETTE

- **Commission 3 - Travaux**

- Monsieur Xavier POURTAU
- Monsieur Frédéric LESCUDÉ
- Monsieur Patrick MAUBOULÈS
- Monsieur Jean-Charles DAVANTES
- Monsieur Christophe VILLAIN
- Monsieur Pascal BLONDE
- Monsieur Marc CANTON

- **Commission 4 - Relations avec les collectivités, coopérations internationales et gestion foncière**

- Monsieur Pascal MORA
- Madame HOURCADE-MEDEBIELLE Véronique
- Madame Martine LAUGÉ
- Madame Vanessa HORROD

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 064-200087492-20260617-DEL26_2026-DE

- Monsieur Lionel CAGNA
- Monsieur Pascal BLONDE
- Monsieur Jean-Charles DAVANTES

- **Commission 5 - Patrimoine**

- Monsieur Jean-Charles DAVANTES
- Madame Marie-Hélène JOUANINE
- Monsieur Patrick MAUBOULÈS
- Monsieur Christophe VILLAIN
- Madame Pauline CORMY
- Madame Christine MARQUE
- Madame Guénaëlle HAURET

- **Commission 6 - Ressource en eau, Plan d'Action Territorial (PAT) et Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE)**

- Monsieur Marc CANTON
- Monsieur Patrick MAUBOULÈS
- Monsieur Christophe VILLAIN
- Monsieur Nicolas LABORIE
- Monsieur Bernard OMS
- Monsieur Gilles PÉRÉ
- Monsieur Xavier POURTAU

Au moment du vote de la délibération :

En exercice : 39 Nombre de présents : 30 Pouvoirs : 5 Nombre de votants : 35

Vote – Pour : 35 / Contre : 0 / Abstention : 0

Fait à JURANÇON et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Signature du Président :
Michel BERNOS

Syndicat Mixte d'Eau Potable de la région de Jurançon

Signature du secrétaire de séance :
Valéry BIZIÈRE